

Comité de Pilotage en charge du déploiement des tests RT-PCR - 57

Mardi 02 juin 2020 de 11 h à 12 h
 Conférence Téléphonique

Notes – N. Dupoirieux-Alotto

PRESENTS A LA REUNION

Noms	Présent/ Excusé
Dr PROCHASSON Alain président CPTS Metz	Excusé
Dr GRADELER Jean Daniel URPS ML	Excusé
Mme DUPOIRIEUX ALOTTO URPS ML	X
Mme HIMER Lamia ARS	X
Mr THEVENIN Florent CPAM	X
Mr BICEGO Jean Claude Département	X
Mr MARTIN Didier Préfet de la Moselle	X
Mr GIRAUD Directeur de cabinet	X
Mme GLAD Marie Claire CDO IDEL Moselle	X
Mme BIGARE Sylvie URPS IDEL	X
Laboratoire Biomer, Atoutbio, Espace Bio, Bioavenir, Eurofins	X
CHR Mercy, CH Sarreguemines, CH Sarrebourg, HPMetz,	X
Mme TOBOLA Hélène ARS	X

COMPTE-RENDU - CONFERENCE TELEPHONIQUE COMITE DE PILOTAGE EN CHARGE DU DEPLOIEMENT DES TESTS RT-PCR - 57

• I. Point de situation sur les tests en Moselle

Mr le Préfet remercie les participants, nous sommes le premier jour de la deuxième phase du déconfinement et que le département est passé au vert. Néanmoins, le virus circule toujours.

Mme Himer revient sur les indicateurs qui sont au vert :

Les précédents indicateurs tenaient compte de 3 critères : Le rapport des patients COVID / aux non COVID aux urgences, le nombre de lits de réanimation occupés et la capacité à tester sur le département. Le taux d'occupation en réanimation est de 27 % (le seuil est à 40 %), le taux de R/O est inférieur à 1, le taux d'incidence surveille la vague épidémique et correspond aux nombres de cas pour 100000 habitants et le taux de positivité des tests. (Actuellement le taux entre 10 et 50 cas pour 100 000 habitants) 2 de ces indicateurs sont directement liés aux données collectées dans SIDEP. Il y a quelques écarts car il manque des cas non rentrés. S'il reste des problématiques pour rentrer les données ne pas hésiter à revenir vers l'ARS.

Mme Tobola souhaite connaître l'ensemble des drives sur le territoire pour les transmettre à Mr Le Préfet et obtenir rapidement la validation de ces sites.

Elle insiste sur le fait que le remboursement des tests est conditionné à l'inscription dans SIDEP.

La plateforme DRESS contient des données supplémentaires : liste des réactifs homologués, de consommables, EPI. Celles-ci serviront à suivre les statistiques et les besoins des laboratoires.

La capacité quotidienne est de 5062 analyses par jour. Le maximum 11 557 tests. L'estimation à 1 mois est de 18 555 sous conditions de personnel, réactifs et EPI.

Mme HIMER revient sur la difficulté d'obtenir les résultats des tests dans le délai de 24-48h en particulier les week-ends. Par exemple des cas contacts à pratiquer rapidement dans des structures scolaires qui nécessitent une réactivité. L'ARS a contacté le CHR de Mercy qui a évoqué la fin de la filière mise en place au début de l'épidémie. Les urgences et le personnel soignant sont testés. Un appel à Espace Bio a pu prendre en charge les patients. Une réflexion d'astreinte entre les différents laboratoires est discutée.

Pr Braun confirme l'arrêt de la filière, il a cependant connaissance d'une organisation en demi-journée du week-end entre les laboratoires.

HP Metz a mis en place une astreinte en lien avec l'hôpital. Les prélèvements peuvent être adressés.

Dr Delamarre : le laboratoire pour les analyses fonctionne, c'est plus problématique pour les prélèvements. Des préleveurs d'astreinte seraient nécessaires. Laisser du personnel sans être sûr d'avoir de l'activité n'a pas d'utilité.

L'assurance-maladie trouve que fournir un numéro d'astreinte à l'ARS est une bonne idée. Ensuite les patients seront redirigés vers les centres ouverts. Chaque semaine, le numéro sera fourni pour le week-end.

Le CH de Sarrebourg remonte la problématique du manque de réactifs. Actuellement 10 tests COVID sont possible par jour.

• II. Questions diverses :

Concernant les drives, est ce qu'une liste des sites est suffisante ou une cartographie est-elle nécessaire ? Mme Tobol mentionne qu'il existe un site pour la population sur santé publique où la cartographie est mis en ligne. L'information sur le mode de réception (rdv ou pas) est aussi inscrite. Mr le Préfet propose une prochaine réunion le 02 juin 2020 à 11 h en fonction de l'actualité.